dans la République, [illegible] pour détruire l'œuvre que les [illegible] avait édifiée sur des bases [illegible].

Rendons en passant hommage au talent et à la loyauté de M. [illegible] pour la République qu'on doit pas être trompé, car si cela était [illegible] accusé la complicité avec nous [illegible] (Applaudissements).

Ouvrons catholique, le déclarait, leur politique est la même aujourd'hui qu'hier; quant à nous, citoyens, ne leur faisons aucune concession. Ce serait la négation de notre passé, ce serait le négat de notre raison d'être. Les ralliés sont pour accepter la forme, pour mieux combattre le fond. Nous, républicains, unissons-nous pour défendre la République.

Cette ne vaut que par les principes; ils [illegible] nous séparé de nos adversaires d'hier, adversaires diminués d'aujourd'hui.

Le parti catholique, en effet, déclarait que tout gouvernement devait être le soldat du Christ; nous n'acceptons pas cela, nous répudiions; nous sommes les défenseurs de la liberté, enfance, de la souveraineté, de la neutralité de l'Etat. La tolérance de l'Etat est la liberté de conscience, et celle-ci est une des manifestations des principes de la liberté républicaine.

Le conflit ne date pas d'hier, et il n'est pas près d'être apaisé. Ecoutons la parole calme et impartiale d'un historien, M. Rambaud, qui, il y a pleine huit jours, écrivait que : « la sincérité apparente des catholiques n'est faite pour cacher la nature des intentions et la jeunesse éternelle de leurs haines; le clergé veut *posséder de grands biens et se dérober aux charges publiques* ».

Nos adversaires voudra-t-il abroger la loi sur les fabriques, et la loi d'accroissement qu'il fandra appliquer dans toute sa rigueur, afin de piler l'Eglise aux règles du droit commun.

Le père Monsabré, le 11 mai 1895, prêchait une croisade au XIXe siècle contre Satan. Satan, c'est nous, c'est nos idées républicaines. A ceux qui prêchent la révolte, nous répondrons qu'ils ne sont pas persécutés, parce qu'on les incline devant le droit commun, et, quelqu'en ait voulu le prince Gambetta en 1881. On a cette loi que nous devons plus que jamais appuyer et propager.

Si son abrogation est un premier rang parmi les revendications du cléricalisme rallié, c'est que la loi de 1882 représente un des plus beaux résultats des révolutions sociales. En un mot, nous ne recevons pas de mot d'ordre d'une autorité souveraine qui se placerait au dehors.

Vous comprenez citoyens que la République a voulu séparer l'Eglise de l'école, car elle voulait donner un enseignement puisé dans la science elle-même et réal sur ainsi les paroles que prononçait Gambetta en 1881. On comprendra les polémiques récentes qui eurent lieu au sujet de cette science qu'on soupçonnait d'avoir failli à ses engagements, et qui, au contraire accusait les défenseurs de une place marquante dans l'histoire du XIXe siècle.

La République a voulu donner aux enfants du peuple un enseignement solide, laïque, moral, indépendant et civique. Vous sures, la jeunesse prochaine, la bonne fortune d'entendre *M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique.*

Je vous citerai au hasard quelques extraits des discours qu'il a prononcés et dans lesquels il constatait que la loi de 82 n'est pas complète. Notre but est de suivre l'enfant pas à pas à partir de l'école, jusqu'au régiment, et nous remplirons ainsi notre devoir social.

Sans nous en rapporter, aux utopies énoncées par quelques uns, nous devons copier comme modèle qu'il y a des réformes à réaliser. La Ligue de l'enseignement a été fondée dans ce but.

Mais qu'on ne vienne pas nous parler de luttes de classes : il n'y a pas de riches et de pauvres, si de tyrans et de martyrs. Celui qui a pauvre aujourd'hui peut devenir riche demain; il y a une grande pépinière de riches dans la démocratie. Il est dépopulé, après vingt ans de République, d'entendre parler de luttes de classes.

Napoléon-nous citoyens, ce n'est pas hommes qui dirigé la démocratie française : le prince Gambetta, fils d'un humble épicier de Cahors; Burdeau, fils de pauvres ouvriers, occupent lui-même des hautes fonctions et arrivent ensuite aux plus hautes situations.

Permettez-moi, messieurs, de citer encore M. Félix Faure, qui, lui aussi, a travaillé manuellement avant d'arriver à la plus haute magistrature du pays.

Non, mes sures, il n'y a pas de classes !

Il n'y a que ce qu'on obtient par le travail, la bonne volonté et l'honneur.

Riches ou pauvres, déshérités ou puissants, tous, vous le savez, citoyens, peuvent avoir confiance dans l'avenir.

Je crois enfin, avoir fait suffisamment mes fois aux mêmes. Tôlogo de la République, et l'éloge de la démocratie. Je vous ai lu l'ex personnage du discours de M. Barthou est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Lorsque le silence s'est un peu rétabli, M. Léon Bourgeois se lève, et après avoir fait allusion quelques mots son collègue M. Barthou, lève la séance au cri de : Vive la République !

Ce cri est répété avec enthousiasme par tout l'auditoire et la sortie s'effectue. Il est 11 heures moins un quart.

Quelques socialistes essayent de troubler l'ordre et se mettent chanter l'*Internationale*. Mais leurs vociférations sont bientôt couvertes par les accents éclatants de la *Marseillaise*.

LE BANQUET

A 8 heures et demie, eu lieu le banquet. La salle du théâtre, resplendissante de lumière, présente un aspect superbe.

Au fond de la scène qu'un parquet surélevé matérialise en vue de la salle, se dresse la table de la République encadrée de drapeaux.

A 7 heures moins un quart, la musique des Sapeurs-pompiers qui se tenait au foyer des premières, attaque la *Marseillaise*, sous la direction de M. Bourelle.

Aussitôt pris ses rôles à l'entrée MM. Léon Bourgeois et Barthou que précède M. le maire de Lille.

Aussitôt des applaudissement éclatant de toutes parts.

Tout le monde écouts ensuite debout la *Marseillaise*, et peut tant son exécution prement y a de la table d'honneur :

***

MM. Léon Bourgeois, P. Barthou ancien ministre, Gérry Legrand, maire de Lille, sénateur, A. Rigaut ancien adjoint au maire, président du conseil d'administration, du *Progrès du Nord*, vice-président du conseil général, Trystram, Clayes, Maxime Lecomte, Girard, sénateurs, Dron, J.-B. Cogel, Evrard-Elex, Lepez, Guillemain, Weil, Mallez, Mayez, députés, Bayet, recteur de l'Académie, Ovigneur, Tribondeau, A. Potié, conseillers généraux, Guillemain, administrateur, directeur de la navigation, conseiller général de Dunkerque, colonel Sever, Herbeug, anciens députés, Gavelle et Barbe, adjoints au maire, Gibon, secrétaire-trésorier général, Lecouturier, Moy, doyen de la Faculté des Lettres, Tiron et Louis Lefebvre, administrateurs du Progrès de Bapaumes, Oscar Petit, Worquin, avocat, Dugardin, administrateur-gérant du *Progrès du Nord*, le rédact on du *Progrès du Nord* représente par son rédac-

[illegible] Georges Robert, Tiger Hérbert, rédacteur en chef du [illegible] Paul Avenel, [illegible] de la réunion, MM. Sibevard, Verveur, [illegible] etc.

Tout le monde se lève après l'exécution de la *Marseillaise* et le banquet commence au bruit harmonieux des cuillères.

Il y a exactement 500 convives. On a dû en refuser toute la place.

Le banquet, très bien servi par la maison Signatre-Dorlet, donne le spectacle d'une réunion cordiale et joyeuse, le vérité profit de fraternité semble passer sur la salle dès le début du repas.

On fête vraiment en famille. Au dessert, les discours commencent.

Allocution de M. Géry Legrand

Je suis heureux d'avoir à remercier les éminents orateurs qui sont venus défendre si vaillamment aujourd'hui la République et les institutions républicaines.

Je ne sais ce qui l'emporte en nous de l'admiration ou de la reconnaissance à l'égard de MM. Bourgeois et Barthou.

Je vous propose de lever votre verre en l'honneur des deux éminents conférenciers. (Applaudissements répétés).

Discours de M. Basquin

M. Basquin propose d'adresser un salut affectueux au président du Cercle, M. Pierre Legrand. (Applaudissements répétés).

L'idée qui a présidé à la fondation du Cercle, continue l'honorable vice-président du Conseil Général, est une idée d'union et de progrès. Il y a cinq ans il existait à Lille un Cercle qui obtint au scrutin de liste de grandes et mémorables victoires.

Quand le scrutin d'arrondissement fut rétabli, nos forces s'éparpillèrent et nous eûmes à subir des défaites douloureuses. *Même à Lille, cette vie le forteresse de la démocratie.*

Nous avons pensé qu'il était temps que la parti républicain reprit possession de lui-même et c'est sous l'empire de ces idées que nous avons fondé le Cercle Central. Nous ne sommes pas une coterie mais un parti ouvert à toutes les bonnes volontés, aux modérés comme aux avancés. Mais nous nous dressons devant les ralliés qui ne veulent entrer dans la République que pour la renverser.

Fusion, réunion, concentration de toutes les forces républicaines, tel est notre but.

Je remercie les éminents orateurs qui nous ont apporté leur concours et je lève mon verre en leur honneur. (Longs applaudissements.)

Discours de M. Dron

Messieurs,

J'hésitais à prendre la parole et à retarder le moment où vous devez entendre l'honorable et éloquent président de ce banquet. Il cède aux sollicitations de mes collègues du Parlement pour vous dire quelques mots. La *fête d'aujourd'hui vient à point pour dissiper toute équivoque.*

Nous ne voyons ici que des visages amis. Les pseudo républicains, qu'on appelle les ralliés, *ne sont pas ici. Ils ne sont pas de la famille.* (Applaudissements). L'heure est grave, mes amis.

Il faut repousser les utopies dangereuses. Il faut repousser les idées chimériques.

Mais nous avons un devoir.

C'est de prouver aux ouvriers que nous ne sommes pas indifférents à leurs souffrances et que nous ne méritons pas les reproches qu'on nous sont faits.

Il appartient à vous élus de prendre les devants et de marcher dans la voie des réformes.

Il leur appartient de prouver qu'ils sont dévoués aux intérêts de la démocratie, prêts à mettre leur bras au service de la réalisation des réformes longtemps attendues.

C'est la notre besogne.

C'est la notre devoir.

Nous les accomplirons. (Applaudissements répétés).

Discours de M. Maxime Lecomte

De grandes, fortes et utiles paroles on encore été prononcées à Lille aujourd'hui.

Nous remercions M. Dron que, dans cette même ville, Ledru-Rollin a éloquemment répondu au mot hautain de Guizot : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel ». Le jour, c'est *proche cependant et le suffrage* universel est en France le souverain incontesté.

C'est à Lille aussi que Gambetta a prononcé le fameux et prophétique discours se terminant par cette réponse aux sommations de la réaction qui se croyait triomphante. Il faudra se soumettre ou se dissoudre.

Les républicains sont venus une fois de plus à bout de leurs adversaires, de la réaction, en laissant délayé qui ne reconnaît pas moins que le suffrage universel. Ils ont été et se contente de changer la couleur de son oeleon (rires).

Aujourd'hui des chefs éminents, porte-paroles autorisés de la démocratie, sont venus nous convier à l'union et à l'action. Nous *avons écouté avec joie ces rêcon orlantes paroles* et nous nous sommes certainement de si patriotiques conseils.

Après une période où semblait régner la *confusion* et où les explications paraissaient encore aigres, nous le maintenons, après un moment d'hésitation, le parti républicain se reprend résolument et veut marcheron avant, en disciple impénitent de notre immortelle Révolution.

Union et action pour une meilleure répartition des charges publiques, pour alléger le fardeau des faibles et des petits, pour la paix sociale la liberté, et le progrès, pour la grandeur et le prospérité de la patrie.

M. Maxime Lecomte lève son verre en l'honneur de la presse républicaine dont le concours est *indispensable à l'œuvre d'union*, il boit particulièrement au journal dont le titre est son programme : *Au Progrès du Nord* (Acclamations prolongées).

Discours de M. Barthou

Quelle que soit votre confiais e, je ne veux pas abuser de votre impatience à entendre mon éminent collègue M. *Léon Bourgeois.*

Je vous remercie d'avoir si bien caractérisé ma présence et la mienne aujourd'hui à Lille.

M. Maxime Lecomte en a donné une définition particulièrement heureuse en disant que nous étions unis l'un et l'autre la main dans la main, pour défendre les intérêts de la République.

Lorsque j'ai accepté de répondre à l'appel de M. Robert, appel fait en votre nom, des représentants du département, j'ai dit : Pas d'alliance ; d'autres ont parlé de conspiration. Il n'y a ni alliance, ni conspiration.

Il y a longtemps qu'à la Sorbonne, dans une séance où nous nous sommes rencontrés, mon ami Bourgeois et moi, notre alliance s'est faite.

Cette alliance, Messieurs, est faite de ma sympathie pour sa personne et de mon admiration pour son talent. (Applaudissements prolongés.)

A Paris, on raconte déjà comment les choses se sont passées ce soir.

Il est impossible que deux amis se serrent la main sans qu'on dise aussitôt : Il y a une conspiration ! (Rires).

Nous ne conspirons par contre le ministère, croyez le bien.

Il faut le dire hautement, le cabinet qui est aux affaires prêt à ministérer dans des circonstances particulièrement difficiles.

Il faut sur le tendre au cabinet que prédit, qu'il ne conspire pas, qu'il fait cet objet.

Il n'a aucune l'ordre dans la rue et le respect de la liberté du travail.

Il y a aussi, nous temps derniers, il a fallu l'initiative de la réforme des patentes et de certains privilèges et aussi de la réforme des droits de succession.

Je demande que la Chambre les inscrive à son ordre du jour et en bile la solution.

M. Barthou revient ensuite sur un point développé par lui dans sa conférence à l'Hippodrome.

Il parle des ralliés :

Oui, nous devons, dit-il, exclure de nos rangs ceux qui n'y viennent que dans l'intention de nous trahir.

Oui, nous devons refuser la main que nous tendent les ralliés.

Quant aux collectivistes, si le parti républicain veut discuter avec eux des réformes qu'il propose dans la législation, il n'en reste pas moins séparé d'eux par certaines divergences.

Les défenseurs du progrès républicain doivent lutter avec énergie dans *l'intérêt supérieur de la République, contre les exagérations du parti clérical*, dans le passé, se réclamant de la Commune et qui cherchent à l'avenir à d'assurer toutes libertés par le collectivisme révolutionnaire.

A ces théories et à ces violences il faut opposer le progrès pacifique et les réformes réalisables. La Chambre actuelle mentirait à son mandat, si elle ne se mettait résolument en face du problème de la vieillesse et de l'organisation des caisses de retraite, qui sont solidaires. Mais ces réformes sont impossibles si le budget n'est pas en équilibre et tant que les impôts ne seront pas mieux répartis. Il sera toujours difficile de mener à bonne fin les œuvres de solidarité sociale qui en vertu même de leur principe s'imposent à une démocrat e. (Applaudissements).

La Chambre actuelle aura bien mérité dans la République si elle réussit à résoudre ces problèmes, mais elle doit se rendre compte que le pays est fatigué de tants d'efforts stériles et qu'il n'y a plus de fautes à commettre.

Depuis que la Chambre est réunie, elle a entendu huit interpellations et examiné quatorze questions; assurément le droit de interpellation est un droit sacré dans un parlementaire et on ne peut songer à le supprimer, mais il dépend de la volonté du Parlement de le restreindre quant à des discussions théoriques qui laissent en suspens les questions pratiques et urgentes inscrites à l'ordre du jour. L'orateur sait que tels sont les sentiments de la *représentation du département* du Nord et il lève son verre en l'honneur des sénateurs et des députés républicains du département.

Ce discours est accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Discours de M. Bourgeois

Messieurs,

Je lève mon verre au Comité central progressiste républicain de Lille, je bois à son président Gérry Legrand, à son vice-président Lence, notre excellent collègue et ami, M. Pierre Legrand, je bois à son vice-président, M. Rigaut, je bois à tous ses membres, je bois en particulier, qu'on me permette cette *désignation spéciale*, à M. Georges Robert, initiateur et l'organisateur de cette belle fête et à son épouse (Applaudissements).

Je bois à tous ces sénateurs, députés, maire, membres de la *municipalité de Lille*, conseillers nombreux du Conseil général et du conseil municipal, représentants du parti républicain progressiste de Lille et du département du Nord, qui sont venus auprès de vous, mes amis, à la République progressiste, la République démocratique, la République... (Vifs applaudissements).

Les réunions comme celle d'aujourd'hui sont des réunions non pas seulement utiles, *mais très sages dans un pays libre*, dans un pays où le suffrage universel est souverain. *Il est indispensable que les représentants du pays, entre les longues assez éloignées où ils viennent demander à leurs électeurs le renouvellement officiel et légal de leur mandat, viennent pour ainsi dire demander à ces mêmes électeurs, périodiquement moral, le renouvellement périodique de leur mandat, en constatant s'ils sont encore et toujours d'accord avec eux qu'ils ont l'honneur de représenter.*

Les lois ne doivent pas être autre chose que l'expression de la volonté et de l'opinion publique, les lois doivent être préparées par des discussions publiques, par des décisions : les tous les centres et de tous les foyers d'opinions libres avant d'être définitivement discutées et finalement adoptées en ce qui concerne qui s'appelle le Parlement; c'est dans des réunions comme la nôtre que se prépare et s'élabore véritablement la bonne législative féconde, si différente de celle que nous ont Barthou critiquait tout à l'heure, si différente de ces critiques quotidiennes et de ces discussions à jet continu.

La besogne législative véritable est celle qui, lorsqu'elle sort de la [illegible] de l'opinion publique, les lois doivent être préparées par des discussions publiques, par les